

JOURNAL DE MONACO

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE DIMANCHE

AVIS
Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

AVIS
Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

Connais-tu le pays où les citrons mûrissent...?
(GOSSET, la Chanson de Monaco).

ABONNEMENTS: UN AN 12 francs, SIX MOIS 6, TROIS MOIS 3. On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Éditeur de musique du Conservatoire, imp. et d. de. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11. A Nice, à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, coin du Jardin Public. Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15^e de chaque mois, et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS: ANNONCES 25 cent. la ligne, RECLAMES 50. On traite de gré à gré pour les autres insertions.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 10 AU 16 MARS

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES		
10 Mars	14	2	13	Sec	N.E. fort	14 Mars	14	6	15	beau	Nul
11 id.	14	6	13	id.	id.	15 id.	14	5	15	id.	id.
12 id.	14	8	13	id.	id.	16 id.	14	4	15	id.	id.
13 id.	14	7	13	id.	id.						

MOIS DE FÉVRIER 20 jours beaux; 8 nuageux.

Monaco, le 17 Mars 1861.

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Le traité qui vient d'être signé entre le gouvernement français et celui de la principauté de Monaco donnera sans doute quelque intérêt à la notice suivante sur l'histoire de ce petit Etat.

Monaco, port à quelques lieues de Nice, est depuis près de mille ans le siège d'une petite souveraineté bien réduite aujourd'hui, mais qui s'étendait autrefois sur une partie assez considérable des côtes de Ligurie et de Provence, et dont les princes tiennent un rang distingué parmi les plus glorieux serviteurs de l'ancienne monarchie française.

Dès la plus haute antiquité, Monaco, sous le nom de *Portus Herculis Monæci*, était une station maritime de quelque importance: Hécatée de Milet, Diodore, Virgile, Tacite, Lucain Silius Italicus, Ammien Marcellin, etc. en parlent en plus d'un point de leurs écrits. Les Sarrazins y établirent un poste redouté de pirates, d'où ils furent chassés par un capitaine « *egregiæ magnificentiæ*, » dirent les vieilles chroniques, Giballin Grimaldi, tige de la maison encore aujourd'hui régnante des Grimaldi de Monaco. Ce Giballin, d'après les plus anciennes traditions, descendait de Grimoald, fils de Pépin d'Héristal, maire du palais d'Austrasie. Pour prix de ses exploits, il avait reçu de Guillaume, vicomte de Marseille et comte-souverain de Provence, la propriété de toute la côte entre Fréjus et Saint-Tropez dans le golfe de

Sambracie, appelé depuis golfe de Grimaud (980); l'acte de donation a été conservé. Selon quelques autorités, ce Giballin eût été déjà en possession de Monaco, dont il lui aurait été fait donation par l'empereur Othon suivant les uns, par le vicomte de Marseille selon d'autres, après l'avoir conquis sur les pirates musulmans, et c'est de là qu'il serait sorti pour contribuer à la prise du grand Fraxinet. Sa descendance, plusieurs fois déposée de Monaco, s'était fixée dans Gênes où elle fonda la puissante famille des Grimaldi, une des quatre grandes maisons (Grimaldi, Fiesci, Doria, Spinola) qui occupaient le premier rang dans cette république. De Gênes, les Grimaldi reconquirent, à plus d'une reprise, leur rocher de Monaco où ils s'établirent solidement vers la fin du XIII^e siècle, et dont ils restèrent les maîtres, sauf de courtes intermissions, résultat des guerres civiles (Guelfes et Gibelins) auxquelles ils prirent une part active.

Les seigneurs, puis princes de Monaco, ajoutèrent à leur souveraineté Menton et Roquebrune (1346), Castillon, Vintimille, Cagnes, Vence, Antibes, la Turbie; et leurs galères conquièrent de riches cités et des îles florissantes dans l'archipel; Chio leur appartient quelque temps. Plus d'une fois la marine monégasque tint en échec la puissante république génoise; deux fois les Grimaldi bloquèrent Gênes, ils entrèrent même de vive force dans le port et y brûlèrent des vaisseaux. Ce fut pour se délivrer de ces ennemis redoutables, que les Génois fondèrent la fameuse banque de Saint-Georges qui subvint aux dépenses nécessitées par l'armement d'une flotte considérable contre

Monaco. Les Catalans, dont la marine lutta souvent contre Gênes et Pise, furent battus dans plus d'une rencontre par les flottes des Grimaldi; enfin les rois de France et de Naples, les papes et les comtes de Provence s'efforcèrent, par de riches donations et des titres éminents, de s'assurer le concours des princes de Monaco qui mirent leur marine au service de ces puissances; en outre, les Grimaldi ne cessèrent de continuer les traditions de Giballin Grimaldi en courant sus aux pirates barbaresques.

En 1523, Charles-Quint acquit un droit de protectorat et de garnison dans la principauté; mais 120 ans plus tard, les Grimaldi et leurs sujets, exaspérés des vexations que leur faisaient endurer les Espagnols, qui s'y conduisaient comme en pays conquis, chassèrent la garnison espagnole, et par le traité de Péronne (1642) la principauté passa sous le protectorat du roi de France, qui donna au prince Honoré II le duché-pairie de Valentinois et plusieurs baronies et marquisats considérables. La branche directe des Grimaldi menaçant de s'éteindre faute d'héritiers mâles, Louis XIV, en récompense des glorieux services du prince Antoine I^{er}, l'autorisa (1715) à conserver les fiefs et dignités de sa maison en France, en faisant épouser à sa fille aînée l'ainé des Goyon-Matignon, illustre famille de Normandie, alliée aux Bourbons, à la condition que le nouvel époux quitterait ses noms et armes pour prendre ceux des Grimaldi; mais il n'acquiesça aucun droit de souveraineté sur la principauté où les femmes sont aptes à succéder; ses enfants seuls y régnèrent après la mort de leur mère. Dépossédé

en 1793 par la république française, le prince de Monaco fut restauré par le congrès de Vienne en 1815 et placé sous le protectorat sarde. Le Piémont convoitait depuis longtemps la possession de ce point de la côte qui coupe les communications entre Gènes et Nice. En 1848, à l'aide du protectorat qu'il exerçait sur la principauté, il fomenta une révolution des gens de Menton et de Roquebrune contre Florestan I^{er}; puis il fit voter au peuple, par des moyens que réprouve l'honnêteté la plus vulgaire, la déchéance du prince et l'annexion des villes aux Etats sardes. La chambre des députés de Turin accepta ce vote, mais le Sénat piémontais, flétrissant une spoliation aussi déloyale, s'opposa à la promulgation de la loi d'annexion; et le gouvernement refusant de rendre ces villes à leur souverain, mais ne pouvant les conserver elles vécurent dans une sorte d'état républicain, sous le protectorat du Piémont qui se trouvait ainsi protecteur à la fois du prince de Monaco, régnant toujours dans Monaco, et des sujets révoltés du prince dans Menton et Roquebrune.

Quand en 1860, par suite du traité de Turin, les populations du comté de Nice eurent à voter leur annexion à la France, un certain nombre de Mentonnais prirent l'initiative de voter aussi cette annexion, bien que le Piémont n'eût pas le droit de disposer de villes qui ne lui appartenaient pas. Le prince Charles III fit valoir auprès du gouvernement français ses droits souverains que n'avait pu anéantir la conduite du Piémont; et la France, pleine de respect pour le droit des Grimaldi, vint de conclure avec le prince un traité par lequel les deux villes deviennent françaises, et le prince indemnisé reste possesseur souverain de Monaco, dont la population a maintenu, sans se démentir un instant, sa volonté de conserver son gouvernement princier. Il est vraisemblable que le protectorat français sera bientôt substitué au protectorat sarde; et Monaco, enclavée dans l'empire français, continuera à vivre indépendante.

Parmi les princes Grimaldi qui ont acquis par leurs services des droits à la reconnaissance de la France, on peut citer Raynier II, grand-amiral de France sous Philippe-le-Bel, qui vainquit les Flamands dans la bataille navale de Ziericksée (1304), où il fit prisonnier le comte de Flandre; Charles I^{er} le Grand, également amiral de France, qui battit la flotte anglaise à Guernesey (1343), commanda les archers génois à Crécy où il fut gravement blessé; Raynier III, qui protégea contre le duc de Savoie, Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, prit parti pour le pape Urbain VI contre l'anti-pape Clément VII, et fut fait amiral de France dans la Méditerranée; Jean, amiral de la flotte de Gènes qui défit dans une grande bataille navale le fameux capitaine vé-

nitien Carmagnola (1431), et fut aussi nommé amiral de France par Charles VII qui le tenait en haute estime; Louis I^{er}, qui fut ambassadeur de France à Rome en 1700, et contribua dans ce poste à assurer la succession d'Espagne à Philippe V, petit-fils de Louis XIV; Honoré III, qui se distingua spécialement à Rocoux et à Lawfeldt où il fut blessé.

Les Grimaldi s'allièrent par mariage aux maisons de Grammont, d'Uzès, de Lorraine, de Choiseul et aussi à la maison de Bourbon, par la princesse douairière de Monaco, veuve d'Honoré III, qui épousa le prince de Condé, chef de l'armée des princes. Cette princesse est la grand-mère de Charles III, aujourd'hui régnant, qui lui-même a épousé une comtesse de l'illustre famille de Mérode.

Plusieurs hommes distingués sont sortis de la Principauté: dans les temps modernes, on peut citer le baron Bosio, grand sculpteur, les généraux Brèa, Rey, Mouton, de Vedel, d'Adhémar, Sigaldi, les amiraux et capitaines de vaisseaux Rey, de Villa-Rey de Mouléon, les conventionnels Fornari et Massa-Rufin, etc.

On peut voir par ce rapide aperçu historique que la principauté de Monaco compte de belles pages dans ses annales, de glorieux guerriers parmi ses princes et ses enfants, et que si les révolutions et la transformation de l'Europe moderne en ont réduit les limites et amoindri le rôle et l'importance, elle peut se consoler de la modestie de son état actuel par les souvenirs du passé et jouir en paix des bienfaits de toute nature que la Providence a prodigués à son territoire.

II. MÉTIVIER.

(Union de la sarthe)

L'*Illustrated London News* contient, avec le portrait du Prince, un article dont voici la traduction:

CHARLES III, PRINCE DE MONACO.

Le 2 février dernier, a été signé au ministère des Affaires Etrangères à Paris, un traité entre les Plénipotentiaires de l'Empereur Napoléon et du Prince de Monaco, par lequel les deux communes de Menton et de Roquebrune sont cédées à la France moyennant une indemnité. Depuis 1848, ces communes ont toujours été occupées militairement par la Sardaigne. La question de cette occupation fut portée devant le Congrès tenu à Paris en 1856, où il fut prouvé qu'au milieu des troubles qui éclatèrent dans la Principauté en 1848; le Prince n'avait pu maintenir son autorité que sur la ville de Monaco et que par conséquent le Gouvernement Sarde s'était cru dans son droit en envoyant un petit détachement de ses troupes dans chacune de ces communes agitées. Le Prince de Monaco cependant a toujours protesté contre cet Etat de choses qu'il regardait comme attentatoire à ses droits et contraire aux stipulations des traités

existants. Un terme vient donc d'être mis aux griefs du Prince qui pour une indemnité pécuniaire, a abandonné à la France tout son territoire, à l'exception de la petite ville de Monaco qui lui reste toujours ainsi que son titre de Prince Charles III.

La Dynastie des Princes de Monaco fondée en 968 par l'Empereur Othon, en faveur d'un membre de la famille Grimaldi, est une des plus anciennes de l'Europe et remarquable surtout pour avoir résisté au milieu des fréquentes convulsions politiques qui ont si souvent renversé les souverains d'Etats plus importants. Les Grimaldi s'éteignirent dans la branche masculine, en 1731, mais l'héritière ajouta à son nom de Malignon celui de Grimaldi, ce qui fait que la succession, avec cette seule interruption de la ligne masculine, s'est toujours continuée depuis près de neuf siècles. La maison princière était inscrite en 1318 dans le livre d'or de Gènes.

Son Altesse Charles III est né en 1818; il a été élevé en France où il fut connu jusqu'en 1856, année de la mort de son père Florestan I^{er}, sous le titre de Duc de Valentinois qui fut conféré aux Princes de Monaco par Louis XIII en échange du droit de garnison dans la forteresse de la petite capitale du Prince. Jusqu'à son avènement au trône, Charles III résida presque toujours à Paris, où il fut remarqué par l'élégance de ses manières, ses goûts artistiques et ses splendides réceptions. En 1846 il épousa la Princesse Antoinette de Mérode, qui, par sa grâce et sa beauté fut l'ornement des salons parisiens; mais depuis plusieurs années le mauvais état de sa santé a tenu son Altesse éloignée du monde. Leur unique enfant et héritier des titres est le Prince Albert Honoré Charles, né le 13 novembre 1848.

Le Prince Charles depuis son avènement au trône passe la plus grande partie de chaque année et particulièrement la saison d'hiver dans son palais de Monaco qu'il a fait restaurer avec beaucoup de goût et de splendeur et où il a l'habitude de recevoir les visiteurs distingués qui viennent à Nice et auxquels il offre annuellement une série de bals et de représentations dramatiques. Pendant l'été le Prince réside ordinairement au château de Marchais dans le département de l'Aisne en France, ancienne résidence des Ducs de Guise, qui a été acquise, il y a quelques années, par Son Altesse pour la somme de 72,000 livres sterlings.

Le portrait du Prince, d'après notre impression ne doit pas démentir l'amabilité de son caractère qui lui a acquis le sincère attachement de tous ceux qui ont été mis en contact avec Son Altesse. Une des grand' croix qui brillent sur sa poitrine est celle de l'ordre de St Charles, dont le Prince est le grand maître.

NOUVELLES LOCALES

Un fort coup de vent de Nord-Ouest a troublé pendant 48 heures cette semaine la tranquillité si admirable jusqu'ici de la mer. Une houle énorme et les vagues déferlant contre les rocs des caps qui protègent la baie de Monaco ont obligé le *Palmaria* de rentrer au port où plusieurs navires et embarcations ont été très heureux aussi de trouver un refuge. Les salons du Cercle ont été envahis par les touristes que chassait l'ouragan, et le tapis vert des salles a eu un double assaut à soutenir.

La galerie était charmante, on a beaucoup joué et beaucoup gagné, et la fortune, en distribuant ses faveurs, a montré qu'elle n'était déjà pas si aveugle. Je ne sais quel malséant proverbe a dit que la femme commençait par le jeu de l'amour et finissait par l'amour du jeu; rien n'est moins vrai. ... quant à la fin; et ce sont les mains les plus délicates et les plus charmantes qu'envoie récolter tour à tour les violettes de nos campagnes et les pièces d'or de la banque. Depuis deux mois la banque de Monaco a la plus magnifique déveine qu'on puisse voir, et ma foi, bien avisé qui en profite.

Dimanche a eu lieu une prise d'armes de la Garde Nationale de Monaco.

Une promenade militaire a été effectuée jusqu'au hameau de Saint-Roman. Les Gardes Nationaux se sont séparés, au retour, dans la cour du Palais, aux cris répétés de « Vive le Prince, Vive Charles III » et aux accents du chant national de la Principauté.

La vente aux enchères des casernes espagnoles s'est effectuée samedi. Nous touchons donc au moment où d'élégantes constructions vont remplacer ces ruines qui contrastaient si désagréablement avec la délicieuse promenade publique à laquelle elles font face.

Déjà, la mine et le marteau jouent; avant un an, Monaco sera enrichi d'un nouveau quartier et de maisons de plaisance dont la merveilleuse exposition contribuera encore à la réputation de son séjour.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Par suite des arrangements pris entre la France et la Sardaigne relativement aux délimitations territoriales des deux pays, la commune d'Isola est définitivement attribuée à la France: les divers services administratifs français vont y être immédiatement établis.

NOUVELLES

DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

L'Empereur vient d'accorder une pension de 5,000 fr. au poète Méry.

VARIÉTÉS.

Le fond de la Langue Française.
GUIDE

DE LA CONVERSATION A L'USAGE DES ÉTANGERS.

A my friend John Bull,

Mon excellent ami.

Nous avons causé ensemble pendant une heure chez vous, à Londres, de *Goddam* que *Figaro* prétendait être le fond de la langue anglaise, et je vous ai promis de venger vos compatriotes en vous faisant connaître le fond de

la langue des miens. Je tiens ma parole aujourd'hui, et je vous envoie un spécimen exact des choses qui se disent chez nous, — avec quelques scholies, gloses et commentaires par-dessus le marché. Apprenez cela par cœur; quand vous l'aurez appris, vous serez aussi Français, aussi Parisien même que le premier vaudevilliste connu.

Votre bien dévoué,
A. D.

Pour se consoler d'être pauvre: « La fortune ne fait pas le bonheur. »

Ajouter immédiatement, — si la précédente ânerie a été dite par une autre personne: — « Non, mais elle y contribue puissamment. »

Ou bien: « Les gueux, les gueux sont des gens heureux. »

(Humble scholie: Pas autant que vous le dites. A. D.)

Pour se consoler d'être mal vêtu: « L'habit ne fait pas le moine. »

Ajouter immédiatement, avec un soupir, qu'on ait été devancé ou non: « Non, mais il le pare diablement. »

Pour consoler quelqu'un qui veut se venger d'un autre quelqu'un: « Il faut toujours rendre le bien pour le mal. »

(Humble scholie: Je n'en vois pas la nécessité. A. D.)

Ou bien, pour savoir du même, quelqu'un la cause de ses chagrins, qu'il dissimule soigneusement: « Chacun sait où le bâil le blesse. »

(Humble scholie: Dans le monde des ânes, c'est possible. A. D.)

Ou bien: « Quand on partage ses peines avec un ami, on est à moitié consolé. »

(Humble scholie: « On partage » est une manière de parler excessivement vicieuse et figurée. Si l'on pouvait partager réellement, ce n'est pas la moitié que je donnerais à mon ami, ce serait tout. A. D.)

Pour se consoler d'arriver trop tard à un rendez-vous important: « Plus on se presse, moins on avance. »

(Humble scholie: Cette niaiserie-là est avancée, elle, du moins. A. D.)

Pour consoler quelqu'un qui s'éternue et se fatigue à cet exercice bruyant et désagréable: « Dieu vous bénisse. »

(Humble scholie: Vous formez ce souhait-là comme vous diriez « mon cœur, » sachant bien que le bon Dieu a d'autres choses à faire que de songer à vous obéir et à bénir votre voisin. A. D.)

Quand on rencontre un importun: « Je suis enchanté de vous rencontrer. »

Quand on quitte: « Au plaisir de vous revoir! »

Quand il pleut depuis huit à Paris, et qu'un ami vous arrive de la campagne: « Et bien! nous amenez-vous le beau temps? »

Du même au même: « Quand on parle du loup, on ne voit la queue. »

Ou bien: « Quand on parle du soleil, on en sent les rayons. »

Pour répondre à quelqu'un qui vous conseille de renouveler votre garde-robe ou votre mobilier: « Les conseillers ne sont pas les payeurs. »

(Humble scholie: Et bien! il ne manquerait plus que cela! comme si, parce qu'on vous fait observer que votre chapeau est usé, on avait besoin de vous en acheter un neuf! A. D.)

Pour sécher les pleurs d'une veuve inconsolable qui va continuer le commerce de son mari qu'on est en train d'enterrer: « Madame, nous devons tous payer notre dette à la nature. »

(Humble scholie: Sans doute, et je suis même si honnête débiteur à cet endroit, que j'espère la lui payer jusqu'au dernier liard de mes cent ans. A. D.)

Ou bien: « Nous sommes tous mortels. »

(Humble scholie: Excepté les quarantes académiciens. A. D.)

Pour dire poliment à quelqu'un de quelqu'un que c'est un imbécile: « Il n'a pas inventé la poudre. »

Ou bien: « Il n'a pas inventé le moule aux gaufres. »

Ou bien: « Il n'a pas inventé le fil à couper le beurre. »

Pour exciter la joie de ses convives: « Nous n'avons qu'un temps à vivre; amis, passons-le gaiement. »

Ou bien: « Plus on est de fous, plus on rit. »

(Humble scholie: Je ne suis pas de cet avis. J'ai visité Charenton et Bicêtre, où comme chacun sait, il y a un bon nombre de fous: ils ne riaient pas du tout. A. D.)

Ou bien: « Quand on est mort, c'est pour longtemps. »

(Simple observation: Pardon, c'est pour toujours. A. D.)

Pour faire excuser un grand déploiement de luxe: « Il vaut mieux faire envie que pitié. »

Pour parler des gens qui en sont aux expédients, et qui empruntent à celui-ci pour rendre à celui-là: « Ils découvrent saint Pierre pour recouvrir saint Paul. »

Pour prendre congé: « Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte. »

Pour accueillir quelqu'un qu'on n'a pas vu depuis huit jours: « Il y a un siècle qu'on ne vous a vu. »

(Humble scholie: S'il y a huit jours, il y a huit siècles, ce journal étant quotidien. A. D.)

Ou bien: « Vous êtes rare comme les beaux jours. »

(Humble scholie: Vrai! très vrai! partout ailleurs qu'à Monaco.

(ALFRED DUVAU.) J.A.

E. LUCAS, Rédacteur-Gérant.

BAINS DE MER DE MONACO

CONCERT DU 17 MARS

à 8 heures, dans la Salle de Théâtre.

PROGRAMME.

- | | |
|---|------------|
| 1 ^o Ouverture de <i>Lestocq</i> | AUBER |
| 2 ^o <i>Sainte Cécile</i> , valse | BOUSQUET |
| 3 ^o Fantaisie sur des motifs de <i>Guillaume Tell</i> , (demandée) | BLEY |
| 4 ^o Ouverture du <i>Maçon</i> | AUBER |
| — | |
| 1 ^o Ouverture de <i>Zanetta</i> | AUBER |
| 2 ^o <i>Doux Souvenirs</i> , valse | BOUSQUET |
| 3 ^o <i>Fleurs d'Andalousie</i> , redowa | A. LAMOTTE |
| 4 ^o <i>Le Tintamarre français</i> , quadrille. | |



IMPRIMERIE
DU
JOURNAL

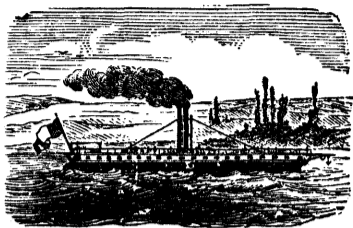
CARTES DE VISITE

LIVREES EN 24 HEURES.

RUE DE LORRAINE
A
MONACO.

PENSION au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.

VILLA A LOUER. —
Cette villa située
aux portes de Mo-
naco vient d'être
tout nouvellement restaurée et convient à
une famille. — Salon, salle à manger, trois
chambres à coucher, cuisine et servitudes,
terrasses et parterre. — Pour plus amples
renseignements s'adresser au bureau du
journal.



LA
PALMARIA
BATEAU A VAPEUR

Part tous les jours de Nice à 10 heures du matin pour Monaco.
Retour, de Monaco à Nice, le même jour.
TROIS FOIS PAR SEMAINE, EXCURSIONS A MENTON.

AVIS MM. les Etrangers qui
désirent louer à Monaco
des villas, maisons, ou
appartements meublés,
des chambres garnies, etc. peuvent s'adres-
ser à l'Administration du Cercle, rue de Lo-
rraine, où les renseignements qu'ils pourront
désirer leur seront fournis gratuitement.

LIBRAIRIE VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de mu-
sique, etc.

COMMISSION
Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus
de Nice à Monaco.

SAISON D'HIVER
1860-61

BAINS DE MONACO

SAISON D'HIVER
1860-61

OUVERTURE DE LA SAISON DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE

Les BAINS DE MER DE MONACO peuvent être classés parmi les établissements d'Hydrothérapie de premier ordre.

CERCLE DES ÉTRANGERS

Le CERCLE DES ÉTRANGERS, situé au centre d'un jardin
magnifique dominant la mer, est pourvu, de tout le confort et de toutes
les distractions désirables.

Salons de Conversation, de Lecture, et de Jeux.
Nouveaux hôtels et Appartements confortablement meublés, Res-
taurants. — Prix modérés.

FÊTES, BALS, CONCERTS, EXCURSIONS,

ITINÉRAIRE DE PARIS À MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures.
De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat.
De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Dép. et tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries
Générales du Var, bureau à Marseille, rue Cavalière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers.
De Nice à Monaco, par Omnibus, voitures à volé, et bateaux à vapeur en 4 heures.

Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.
OMNIBUS — A NICE - Bureau des Messageries Générales, Hôtel des Etrangers, — A MONACO, - Place du Palais.

Le Bateau à vapeur LA PALMARIA fait tous les jours le service de Nice à Monaco et retour. — Départ de Nice, - Port - 10h. du matin.

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HONORÉ) DE NICE.
PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

LOGEMENT ET PENSION DE 7 FR. 50 A 12 FR. PAR JOUR

TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin et à 6 heures du soir.

RESTAURANT ET CUISINE

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet Hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être
nouvellement restauré et meublé
Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

HOTEL DE BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Cet Hôtel, nouvellement approprié, décoré et meublé à neuf sera ouvert au
1^{er} Novembre. Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orange
et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique
horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Etrangers.

A LOUER Une maison de campagne
meublée, comprenant un
salon, quatre chambres à coucher, une salle
à manger, cuisine, chambre de domestique
et remise. — Cette maison située au bord
de la mer, au milieu d'un bois d'orange et
de citronniers est à quinze minutes de Mo-
naco. Jouissance de promenade de la p
priété. — S'adresser au bureau de Journal.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-de-
vie, Liqueurs et Comestibles des meilleures
maisons de l'Europe.
Expédie en échange les Huiles d'olive, Fi-
gures, Oranges, Citrons et autres produits de
la Principauté de Monaco.

HOTEL DE FRANCE

TENU PAR

ANTOINE NOGHÈS

Pension depuis 50 francs. — Chambres
garnies au jour et au mois. — Vins étrangers
et du pays. Rue du Tribunal, Monaco.